



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS**

AVIS PUBLIC

CRÉATION D'UN COMITÉ - NAVIGATION

La municipalité recherche des citoyens pour faire partie d'un comité - navigation.

Le comité sera composé de :

1. Deux représentants de l'association du lac Nicolet (ARLN) ;
2. Deux représentants du regroupement des citoyens ;
3. Un représentant municipal ou une personne (neutre)

Le but de ce comité est de présenter les problèmes soulevés par les riverains sur la navigation au lac Nicolet et permettre la cohabitation sur le plan d'eau, en suggérant des solutions à apporter pour une navigation sécuritaire. Le comité pourra faire ses recommandations auprès du conseil municipal. Par la suite, le conseil procédera à l'élaboration d'un plan de sensibilisation et présentera un code de bonnes conduites à respecter.

Toute personne intéressée à faire partie de ce comité est priée de soumettre son nom au plus tard le 27 février 2026 à la municipalité.

La nomination des membres choisis pour faire partie du comité sera officialisée lors de la séance du conseil le 9 mars 2026.

DONNÉ À SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, CE 9^e JOUR DE FÉVRIER 2026



Sonia Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière